



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX

☎ : 06 24 63 23 63 @ : contact.sportif@liguehdfft.fr

INSTANCE REGIONALE DE DISCIPLINE

COMPTE RENDU DE LA REUNION CISE AU SIEGE DE LA LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE EN DATE DU
29 MARS 2025 à 10 h 30

Objet :

Recours de l'Instance Régionale de Discipline à l'encontre de M. XXXXX XXXXX

Présents : Didier SENECHAL, président de l'Instance Régionale de Discipline

Fabienne SAN FILIPPO, Denis AMBEZA, Yves TESSON, Jean-Robert SELLIER, membres de l'instance régionale de discipline.

Rappel des faits :

Le président du club XXXXX a fait appel auprès de l'instance régionale de discipline, suite à l'attribution d'un carton rouge par le juge-arbitre à l'encontre de M. XXXXX pour des faits survenus le samedi 8 mars 2025 lors de la quinzième journée du championnat par équipes de Régionale 2 opposants XXXXX - XXXXX

Déroulement de la séance :

- Vu les pièces versées au dossier,
- Vu que la réunion s'est tenue,

Décisions :

Après délibérés, et en toute indépendance, l'Instance Régionale de Discipline de la ligue Hauts-de-France de tennis de table considérant :

- Qu'il n'y avait pas d'arbitre officiel,
- Que Monsieur XXXXX aurait dû être averti d'un carton jaune.

Par ces motifs :

Article 1 : L'instance régionale de discipline transforme le carton rouge de XXXXX XXXXX en carton jaune.

Article 2 : Il est rappelé qu'un recours devant l'Instance supérieure de discipline est possible dans un délai de sept jours.

Article 3 : Conformément à l'article 24, titre II, du Règlement disciplinaire, cette décision sera publiée anonymement sur le site internet de la Ligue Hauts-de-France de tennis de table.

Didier SENECHAL
Président de l'instance régionale de discipline

